

# 16 MARTIGNY RÉGION

**MARTIGNY** Des cours de musique sont inscrits au programme de deux classes enfantines. Ce projet pilote doit permettre de mesurer les effets induits sur les élèves dans d'autres disciplines.

## Le violon pour mieux réussir à l'école

CHARLES MÉROZ

L'apprentissage d'un instrument de musique a-t-il des vertus bienfaitrices sur le développement des aptitudes dans d'autres disciplines scolaires, comme les mathématiques et la lecture? Ou a-t-il un impact sur les enfants en termes de concentration, d'attention et de capacité d'écoute? Sur la base d'une démarche similaire menée à Londres avec succès depuis une dizaine d'années, la Fondation Vareille a souhaité mettre en œuvre une telle expérience dans notre pays. A l'enseigne du projet «Un violon dans mon école», les cantons de Zurich et du Valais ont répondu à l'appel. Depuis plus d'un mois, une quarantaine d'élèves de deux classes de 1H-2H (4, 5 et 6 ans) des écoles communales de Martigny participent à cette aventure qui bénéficie du soutien du Département cantonal de la formation et de la sécurité (DFS), du Verbier Festival, du Conservatoire cantonal de musique et de la Ville de Martigny.

### Trois cours dispensés par semaine

Si les plus petits doivent se contenter de cours d'initiation musicale, ceux âgés de 5 et 6 ans ont eu droit à leur instrument à la rentrée scolaire déjà. «Ils suivent deux heures de violon par semaine les mardis, jeudis et vendredis. Ces cours sont dispensés pour des groupes de deux ou de cinq, ou pour la classe entière par des professeurs issus du Conservatoire cantonal de musique», explique Hélène Vareille, de la fondation à l'origine de cette initiative. Directeur des écoles de la ville, Raphy Darbellay se félicite de cette expérience novatrice tentée dans ses murs: «Je l'apprécie surtout pour l'impact qu'elle pourra exercer sur les élèves dans d'autres disciplines scolaires. Le grand fléau actuel, c'est le manque d'écoute et de concentration. J'espère que ces cours permettront à terme d'y remédier.» Le défi n'est pas à négliger non seulement pour les élèves, mais aussi pour les enseignantes concernées. «C'est juste magique», s'exclame ainsi Rita Pante. Pour Christine Moret Gross, «avec la musique dans le cœur, les enfants ne pourront que mieux aborder l'école». Quant à Tiffany Lonfat, elle estime que «ces cours apprendront aux élèves rigueur et discipline personnelles».

### Un bilan sera dressé après quatre ans

Ce projet pilote «Un violon dans mon école» est planifié sur quatre ans, période au terme de laquelle un examen d'évaluation sera effectué afin de mesurer les effets sur les élèves. «Cette tâche sera placée sous la responsabilité de scientifiques et de professionnels de la recherche qui, en collaboration avec la haute école pédagogique, auront à déterminer le degré d'incidences sur d'autres disciplines scolaires», indique Hélène Vareille. Cette démarche qui s'intègre parfaitement dans la longue tradition entretenue



Les élèves de deux classes suivent les cours de violon depuis la dernière rentrée scolaire. SACHA BITTEL



La musique pour mieux appréhender les branches scolaires plus traditionnelles? A vérifier dans quelques années. SACHA BITTEL

### LA FONDATION VAREILLE EST BASÉE À ZÜRICH

Créée il y a deux ans par Pierre et Hélène Vareille, la fondation du même nom est établie dans le canton de Zurich. Reconnue d'utilité publique, elle poursuit deux objectifs prioritaires: renforcer l'égalité des chances à l'école dès le plus jeune âge et faire connaître la musique classique aux enfants défavorisés, dans la région en collaboration avec la Verbier Festival

Academy pour qui l'apprentissage de la musique est une source de bienfaits. «L'approche est adaptée aux besoins. Les cours dispensés sont une bonne préparation aux branches scolaires plus traditionnelles. Les parents peuvent aussi en profiter», note Hélène Vareille. L'expérience vécue sur sol octodurien a également été lancée dans le même temps à Zurich. **CM**

par la Ville de Martigny en matière d'intégration est suivie de très près au niveau cantonal. Le conseiller d'Etat Oskar Freysinger évoque ainsi «un immense intérêt» pour cette expérience susceptible d'accorder «une place plus importante à la musique dans nos programmes scolaires».

### Rigueur et persévérance avec un violon

Pourquoi le violon, instrument réputé difficile et perçu comme élitiste? «Pour des raisons pratiques, le violon est un instrument qu'un enfant est à même de trans-

porter à la maison où il en a ensuite la responsabilité. De l'avis général, le violon exige rigueur et persévérance. Son apprentissage développe ces qualités pour venir à bout des obstacles de toute nature, y compris en milieu scolaire», indique Hélène Vareille pour qui «le violon a des vertus pédagogiques qui collent parfaitement aux besoins des enfants». **O**

### GALERIE PHOTOS

Retrouvez notre galerie sur notre **app journal**.

### MARTIGNY-COMBE Un nouveau municipal nommé

Le Conseil communal de Martigny-Combe est de nouveau au complet. Suite à la démission en juin dernier, pour raisons professionnelles, du vice-président de la commune Mathieu Moser, le premier vient ensuite de la liste PLR lors des élections 2012, André Cavin, avait été élu d'office. Ce dernier a toutefois démissionné dans la foulée, également pour raisons professionnelles.

Ce sont ensuite les parrains de la liste PLR qui ont nommé **Flavien Rouiller**, président du PLR de Martigny-Combe et député suppléant, en remplacement de Mathieu Moser. Flavien Rouiller a d'ailleurs repris le dicastère laissé vacant par ce dernier: «Je suis en effet en charge de la sécurité, de la santé publique et du sport, ainsi que de la voirie. Je suis motivé par ce nouveau challenge et me suis mis à la disposition du PLR non seulement pour terminer cette législature, mais pour m'engager à plus long terme.»

### Vice-présidence

Concernant la vice-présidence de la commune de Martigny-Combe, le dernier délai pour les candidatures est fixé au mardi 20 octobre: «Le PLR propose logiquement une candidature en la personne de Dominique Chappot. Elle sera élue d'office s'il n'y a pas d'autre candidat. Sinon, une élection complémentaire aura lieu le 1<sup>er</sup> novembre prochain.» **OR**



RAPHY DARBELLAY, DIRECTEUR DES ÉCOLES DE MARTIGNY

«Le grand fléau, c'est le manque d'écoute des élèves. J'espère que ces cours vont y remédier.»

PUBLICITÉ

## Conseils-éco

Dossier du jour: **Le financement**

Banque Cantonale du Valais  
www.bcvsv.ch

**Vous voulez en savoir plus? Vous souhaitez un entretien conseil qui réponde spécifiquement à vos besoins?**

Un spécialiste en financement se tient à votre disposition: Gerhard Steiner, Banque Cantonale du Valais, sous-directeur, responsable de la clientèle privée de la région de Sierre.

N'hésitez pas à l'interpeller par courriel: [financement@bcvsv.ch](mailto:financement@bcvsv.ch)

**Question de Tania P. et son mari, Sierre:**

**Nous sommes de jeunes mariés et souhaitons devenir propriétaires. Quelles démarches devons-nous entreprendre?**

**La réponse de votre spécialiste en financement:**

Dans un premier temps, il vous faudra prendre rendez-vous avec un conseiller à la clientèle. Lors de cet entretien, celui-ci vous posera des questions relatives à votre situation personnelle et financière afin de définir un plan de financement adapté. Il pourra ainsi vous présenter les diverses possibilités inhérentes à votre situation.

Pour les prêts hypothécaires de résidence primaire, la banque accorde un financement à hauteur de 80% de votre investis-

sement. Votre apport personnel devra ainsi s'élever à 20%. En plus de vos fonds propres, il vous faudra prévoir le coût des frais relatifs aux actes d'achat et de constitution de cédules hypothécaires. Afin de vous assurer une situation stable, la charge financière de votre crédit ne devra pas excéder le 35% de vos salaires bruts annuels.

Le remboursement d'un emprunt hypothécaire se fait par un amortissement annuel régulier. Votre dette devra être remboursée dans l'espace de 15 ans, aux deux tiers de la valeur retenue du bien immobilier.

Nos conseillers se tiennent volontiers à votre disposition afin de discuter des détails de votre prêt hypothécaire et de vous présenter la solution la plus adaptée à votre situation.